

**LUMINOTHÉRAPIE AU QUARTIER DES SPECTCALES  
CONCOURS MULTIDISCIPLINAIRE DE MISE EN VALEUR ET D'ANIMATION DES ESPACES  
PUBLICS - Place des Festivals et Esplanade de la Place des Arts**

**RAPPORT DU JURY**

Préparé par : Véronique Rioux, designer industriel, conseillère professionnelle  
Approuvé par le jury - 25 juin 2013

**ÉTAPE 1 : PROPOSITIONS ANONYMES**

**1. DATE DE RÉUNION DU JURY À L'ÉTAPE 1**

12 avril 2013.

**2. COMPOSITION DU JURY À L'ÉTAPE 1**

Le Jury comprend neuf membres. Il est composé des personnes suivantes :

Présidente du jury :

- Brigitte Poupart, réalisatrice, actrice, metteuse en scène et co-directrice artistique de Transthéâtre

Autres membres du jury :

- Pierre Fortin, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles
- Michel Gagnon, directeur de la programmation, Place des Arts
- Hélène Godin, vice-présidente exécutive de la création, Sid Lee
- Pascal Lefebvre, directeur de la programmation, Partenariat du Quartier des spectacles
- Benoît Lemieux, directeur des opérations, Partenariat du Quartier des spectacles
- Eugénie Manseau, designer industriel, Studio Dikini, boursière Phyllis-Lambert Design Montréal
- Gabriel Pontbriand, directeur équipe Environnement, Moment Factory
- John Zeppetelli, commissaire, DHC/ART Fondation pour l'art contemporain

Une personne assiste aux travaux du jury à titre d'observatrice :

- Stéphanie Jecrois, commissaire au design, Bureau du design de la Ville de Montréal

**3. FONCTIONNEMENT DU JURY ET CONFORMITÉ DES PROPOSITIONS**

La conseillère professionnelle présente le mode de fonctionnement du jury et les critères d'évaluation de la phase 1. Elle mentionne les irrégularités observées concernant quelques propositions (texte présenté sur 2 pages à la place d'une page). Ces irrégularités sont considérées mineures et les 44 propositions sont déclarées admissibles et conformes au Règlement.

**4. ÉVALUATION DES PROPOSITIONS**

La présidente du jury procède à la lecture des 44 propositions. Le jury donne son appréciation suite à la lecture et à l'analyse de chacune des propositions. Le jury procède d'abord par élimination puis argumente pour choisir les 5 finalistes.

Au terme des délibérations, les 5 finalistes sont :

- Kanva en collaboration avec Udo Design, Côté Jardin, Boris Dempsey et Pierre Fournier
- Atelier CAPS en collaboration avec Thibaut Lefort, CS Design et RWDI
- FLASH! Light collective (Carla Jardim et Marga Vicens), Fabienne Cuny, Fernanda Cristina Marques, Lefteris Theodosios et Charles Thivierge
- MoDe (Victor Hugo M Collins et Tania Delage) en collaboration avec Lux Populi et 3form
- Intégral Jean Beaudoin en collaboration avec Arup et Novalux

## **ÉTAPE 2 : PRESTATIONS DES FINALISTES**

### **5. DATE DE RÉUNION DU JURY À L'ÉTAPE 2**

2 mai 2013.

### **6. COMPOSITION DU JURY À L'ÉTAPE 2**

Les membres du jury sont les mêmes qu'à l'étape 1.

### **7. FONCTIONNEMENT DU JURY ET CONFORMITÉ DES PRESTATIONS**

La conseillère professionnelle présente le mode de fonctionnement du jury et les critères d'évaluation de la phase 2. Elle mentionne que les 5 prestations déposées sont admissibles et conformes au Règlement.

### **8. AUDITIONS DES FINALISTES**

L'audition des finalistes devant le jury fait partie intégrante des livrables de la 2<sup>e</sup> étape. Chaque finaliste dispose d'une période de 20 minutes pour présenter son projet, suivie d'une période de questions de 20 minutes en interaction avec le jury.

Les 5 auditions ont lieu dans l'ordre suivant, lequel a été déterminé par tirage au sort.

**9h00** - Intégral Jean Beaudoin en collaboration avec Arup et Novalux

**9h55** - Atelier CAPS en collaboration avec Thibaut Lefort, CS Design et RWDI

**10h45** - FLASH! Light collective (Carla Jardim et Marga Vicens), Fabienne Cuny, Fernanda Cristina Marques, Lefteris Theodosios et Charles Thivierge

**13h30** - Kanva en collaboration avec Udo Design, Côté Jardin, Boris Dempsey et Pierre Fournier

**14h20** - MoDe (Victor Hugo M Collins et Tania Delage) en collaboration avec Lux Populi et 3form

### **9. ÉVALUATION DES PRESTATIONS**

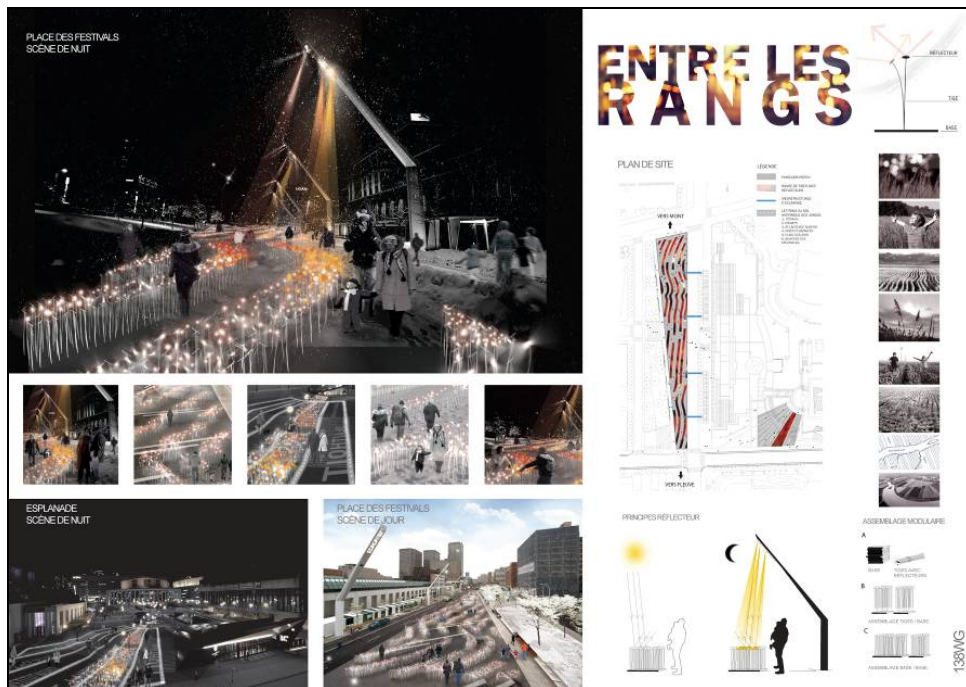
Lorsque le temps le permet, le jury discute de la prestation concernée suite à l'audition du finaliste. La suite des délibérations se poursuit après l'ensemble des présentations.

Au terme du processus, le jury désigne l'équipe «Kanva en collaboration avec Udo Design, Côté Jardin, Boris Dempsey et Pierre Fournier» lauréate du concours. Les arguments qui ont présidés à la décision sont résumés dans les pages qui suivent.

## 10. COMMENTAIRES DU JURY RELATIFS AUX PRESTATIONS

### 138WG – Entre les rangs – PROJET LAURÉAT

Kanva en collaboration avec Udo Design, Côté Jardin, Boris Dempsey et Pierre Fournier



Proposition anonyme de l'étape 1 – Voir prestation de l'étape 2 sur le site Montréal Ville UNESCO de design

L'installation a plu au jury pour sa poésie et sa grande sensibilité formelle. La référence aux champs fait écho à la notion de plaisir, au retour à l'enfance et nous transporte dans un autre univers. Les chemins sinueux permettent une découverte progressive du site. L'approche paysagère de l'installation tranche avec cette place urbaine, ce qui a été appréciée par le jury. Ces grands champs font référence aux champs jadis cultivés sur le territoire. Le contenu est articulé, le propos est brillant et les concepteurs démontrent une réelle appropriation de leur projet. Les membres du jury soulignent d'ailleurs la grande qualité de la présentation de l'équipe.

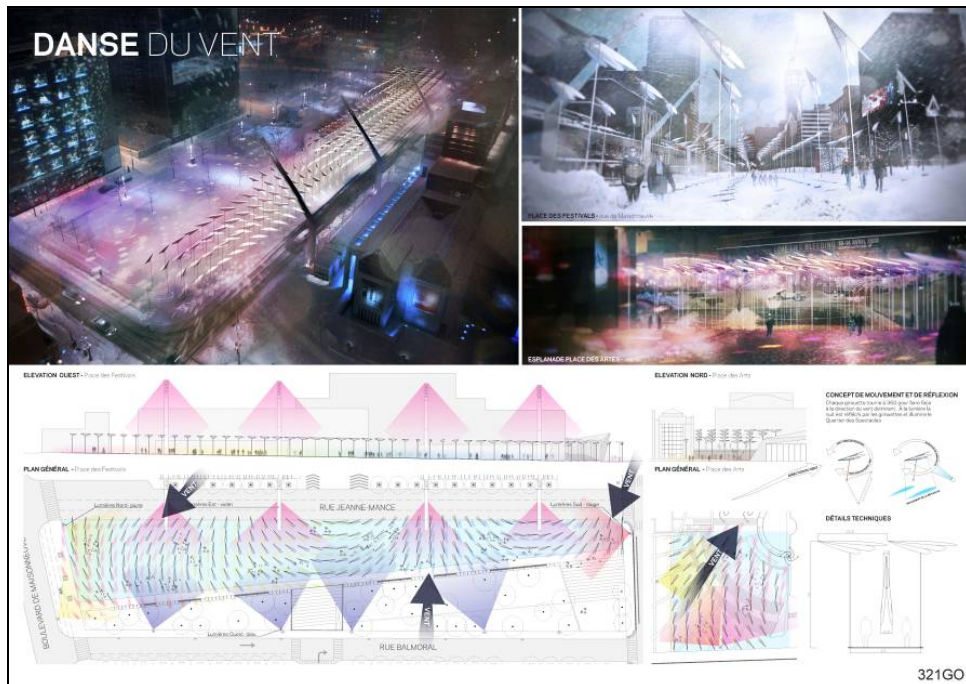
Bien que l'installation soit davantage contemplative qu'interactive, l'aspect « low tech » a néanmoins séduit les membres du jury. La réutilisation créative des réflecteurs sur tiges donne une deuxième vie à ces objets du quotidien en les transformant en tige de blé dansant au gré des vents. L'interaction passe par le toucher et l'œuvre est à l'échelle humaine. « On s'imagine facilement les enfants jouer avec l'œuvre; la magie de la créativité s'opère ». Le défi du projet résidera en grande partie dans l'éclairage du champ, soulignent le jury. Une grande attention devra être apportée à la conception et à la réalisation de ce volet du projet.

Au plan technique, le maintien au sol des différents éléments et les aspects liés à la sécurité sont bien résolus et intégrés avec un grand souci esthétique. L'œuvre pourrait également être transportable et exportable, ce qui constitue un avantage appréciable.

En plus d'être indéniablement le concept le mieux développé et abouti, cette prestation rejoint parfaitement les objectifs du concours en proposant une expérience immersive, riche et créative pour un public de tous âges.

## 321GO - Danse du vent

Atelier CAPS en collaboration avec Thibaut Lefort, CS Design et RWDI



Proposition anonyme de l'étape 1 - Voir prestation de l'étape 2 sur le site Montréal Ville UNESCO de design

Rendre visible l'invisible. Le propos est clair. L'idée de ces grandes structures prenant d'assaut la place des Festivals et qui bougent et se transforment au gré des vents a plu au jury. L'installation est monumentale, ludique. L'œuvre est féérique, la répétition des éléments dans l'espace est spectaculaire. « On aura envie d'aller voir ».

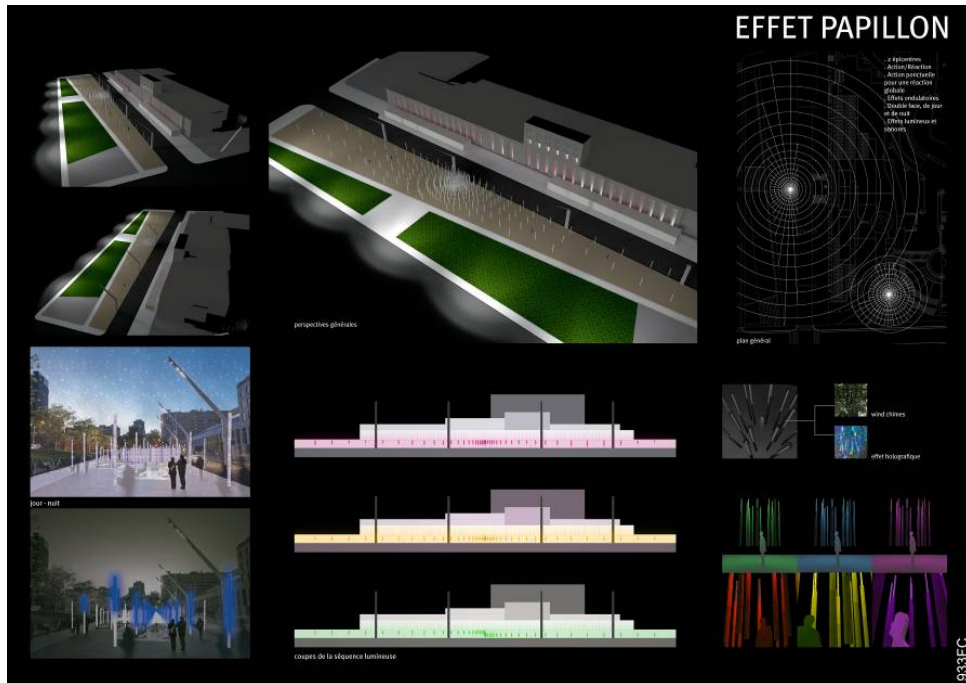
Tout comme pour la prestation lauréate, l'installation est davantage contemplative qu'interactive. La volonté de ramener tout à l'essentiel a par contre plu aux membres du jury. En contrepartie, l'œuvre est moins à l'échelle de l'utilisateur et moins propice à la déambulation que la prestation lauréate.

La grande force de l'installation réside dans sa contemplation de loin. À ce propos, une telle installation prendrait tout son sens dans un lieu mieux adapté et plus dégagé tel que le Vieux-Port de Montréal. Les éléments en hauteur et le langage marin de l'haubannage s'y prêteraient très bien.

En soi, une belle installation « qui donne envie de danser...»

## 933FC – Effet Papillon

FLASH! Light collective (Carla Jardim et Marga Vicens), Fabienne Cuny, Fernanda Cristina Marques, Lefteris Theodosis et Charles Thivierge



Proposition anonyme de l'étape 1 – Voir prestation de l'étape 2 sur le site Montréal Ville UNESCO de design

L'installation a plu au jury par son impact visuel considérable dans l'espace et sa densité appréciable. L'installation habite bien les lieux et est à l'échelle de la place des Festivals et de l'esplanade de la Place des Arts. La disposition concentrique des tubes est intéressante visuellement et contribue à enrichir l'effet papillon et à favoriser la déambulation sur le site.

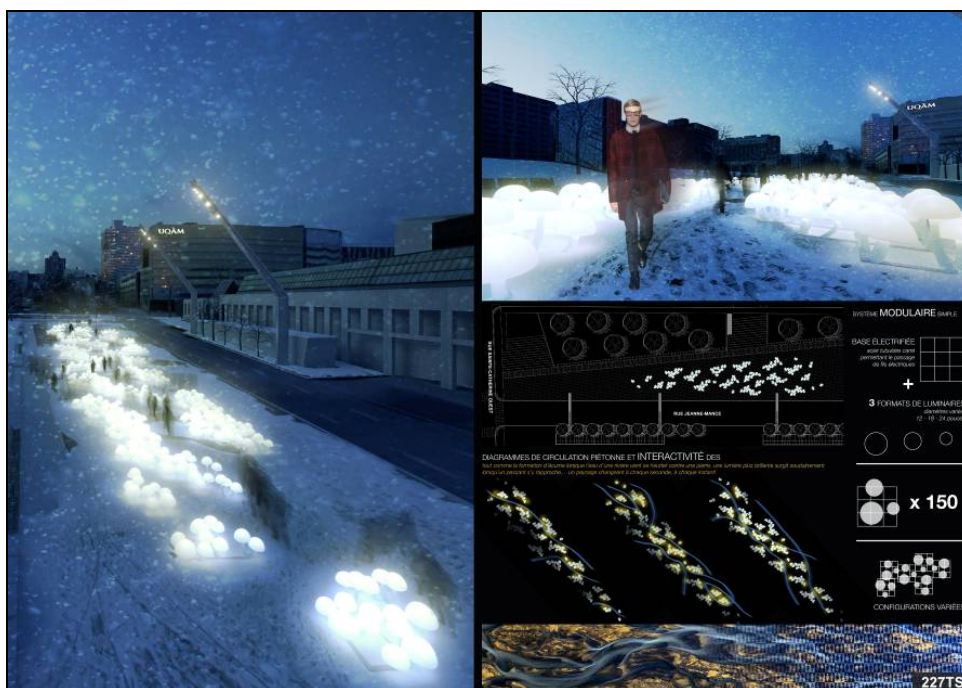
En contrepartie, le jury mentionne que le fonctionnement au niveau de l'interactivité sera quelque peu difficile à comprendre. En première étape du concours, le jury s'était également questionné sur la réalisation technique de l'œuvre, notamment sur la façon de maintenir en place les tubes suspendus sur la place des Festivals. À cet effet, les pistes de solution proposées par l'équipe n'ont pas convaincu le jury. Les dispositifs techniques pour « suspendre » l'œuvre seront considérables et très visibles. Plusieurs inconnus demeurent et les défis techniques seront importants, mentionne le jury.

Les membres du jury tiennent toutefois à souligner le grand dynamisme de cette équipe internationale et multidisciplinaire.



## 227TS - Trace éphémère de la marée humaine

MoDe (Victor Hugo M Collins et Tania Delage) en collaboration avec Lux Populi et 3form



Proposition anonyme de l'étape 1 - Voir prestation de l'étape 2 sur le site Montréal Ville UNESCO de design

En première étape du concours, ce qui avait particulièrement plu au jury dans l'installation proposée était sa grande poésie. «Le geste est simple, beau, pur». Le côté monochrome de l'œuvre et sa relation aux éléments de la nature avaient également été appréciés par les membres du jury.

L'idée de la marée humaine et de la nature est intéressante mais n'a pas été assez approfondie par l'équipe. Le propos n'est pas suffisamment développé. Le concept reste également plus faible au niveau de l'expérience diurne, soulignent les membres du jury.

**999ZZ - 500 milles bouteilles à la mer, 500 milles messages à l'hiver**  
Intégral Jean Beaudoin en collaboration avec Arup et Novalux



Proposition anonyme de l'étape 1 - Voir prestation de l'étape 2 sur le site Montréal Ville UNESCO de design

L'installation a plu au jury par son impact visuel considérable dans l'espace. L'œuvre est à l'échelle de la place des Festivals et l'intérêt de cette proposition réside dans sa monumentalité. L'idée de créer un lieu de rassemblement dans un volume imposant a plu au jury, Les aspects techniques ont également été bien résolus en deuxième étape.

En contrepartie, l'expérience demeure accessible pour une minorité de personnes seulement. Des doutes subsistent également quant à la lisibilité des messages compte tenu de la taille des lettres et du peu de recul qu'offre le volume intérieur du boîtier.

La récupération des bouteilles d'eau en amont du projet laisse entrevoir des possibilités intéressantes pour une œuvre à caractère écologique. Il est cependant difficile de faire le lien entre ces messages écologiques et le mur de poésie de l'installation. Il semble y avoir un paradoxe au niveau du propos et un manque de cohérence dans les différents messages et gestes, mentionnent les membres du jury.

## **11. RECOMMANDATION DU JURY**

En conclusion d'un processus rigoureux et transparent, le jury recommande au Partenariat du Quartier des spectacles de confier un mandat à l'équipe « Kanva en collaboration avec Udo Design, Côté Jardin, Boris Dempsey et Pierre Fournier » pour le projet « Entre les rangs ».